

Soutenir et promouvoir les PME

L'Observatoire national des PME est un nouvel outil de soutien et de promotion des PME.

L'Observatoire national des PME est né. Ce groupement d'intérêt économique (GIE), initié par l'État, la Chambre de commerce et la Chambre des métiers, est destiné à promouvoir et soutenir les petites et moyennes entreprises du secteur du commerce et de l'artisanat. L'Observatoire national des PME contribue notamment à la réalisation de trois projets significatifs, à savoir la gestion du «cadastre du commerce», l'ouverture de nouveaux bureaux régionaux de la House of Entrepreneurship et la promotion d'une plateforme nationale pour les transmissions d'entreprises.

Le «cadastre du commerce», qui est réalisé à l'échelle nationale, est un outil permettant d'offrir une vision précise du paysage commercial au Luxembourg. Il a pour objet d'élaborer, de mettre en place et de gérer une base de données permettant de cartographier les cellules commerciales existantes sur le territoire national. L'élargissement du réseau de bureaux régionaux de la House of Entrepreneurship dans le Sud à Esch-sur-Alzette et dans l'est à Mondorf-les-Bains permet



L'État, la Chambre de commerce et la Chambre des métiers sont à l'initiative du projet.

Photo : direction générale des classes moyennes

de se rapprocher davantage des entrepreneurs et de faciliter l'accès à l'information concernant la création, le développement, la digitalisation, le financement ou encore la reprise d'entreprise.

Enfin, l'Observatoire national des PME va promouvoir une plateforme nationale pour les transmissions d'entreprises. «Le site www.businesstransfer.lu affiche gratuitement les cédants et repreneurs potentiels intéressés de tous les

secteurs via des annonces publiées à différents niveaux de confidentialité. Il offre une possibilité de consultation directe et les utilisateurs de la plateforme sont orientés vers un service d'accompagnement et de matching», explique Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers. En tout, 509 contacts ont déjà pu être suivis par les deux chambres professionnelles, dont 112 cessions, 33 intermédiaires et 364 repreneurs.